



Remboursement prêt anticipé et bien propre

Par **iznogood**, le **17/02/2009** à **06:57**

Bonjour ,

Désireux d'effectuer un remboursement anticipé pour une partie du prêt contracté par ma fille et son compagnon (non mariés) pour l'achat de leur logement , comment proceder afin que lors de la revente de cet appartement , cette somme soit bien considérée comme un bien propre appartement à ma fille et qu'elle en récupère l'intégralité .

Merci à tous pour vos réponses , bonne journée .

Par **TITI35**, le **17/02/2009** à **11:37**

un rdv + conseil (sans acte dans un premier temps) auprès d'un notaire, spécialiste de ces questions sont totalement gratuits : profitez-en